



Un hiver en toute sécurité



Avec le froid et la neige qui s'installent, voici quelques rappels sur les bons comportements à respecter :

- * Assurez-vous de toujours libérer les plinthes électriques, ou n'importe quelle autre source de chaleur, de toute matière combustible;
- * Déneigez toutes les issues de votre résidence afin de permettre une évacuation sécuritaire et rapide en cas d'urgence;
- * Veuillez également vous assurer que toutes les portes ou issues s'ouvrent facilement pendant la saison froide (en les déneigeant ou en les déglaçant selon le cas).

Bonne saison hivernale !

Service de prévention incendie • MRC des Maskoutains
Marie-Eve Leduc, T.P.I.
Préventionniste - 450 774-3141, poste 3127
prevention.incendie@mrcdesmaskoutains.ca

